

Un courageux préfet convoqué par Castaner



Article rédigé par *RTL*, le 24 janvier 2020

En faisant preuve de simple bon sens - il a évoqué, à propos de la PMA, une "rupture anthropologique majeure", le préfet des Pays de la Loire Claude d'Harcourt est convoqué par sa hiérarchie et accusé de sortir de son devoir de réserve.

"Il a été rappelé à "ses obligations". Mercredi 22 janvier au matin, Christophe Castaner a convoqué le préfet des Pays de la Loire Claude d'Harcourt après des propos critiques sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, mesure phare du projet de loi bioéthique, a-t-on appris dans l'entourage du ministre de l'Intérieur.

"Le ministre a convoqué ce matin le préfet d'Harcourt au ministère de l'Intérieur pour entendre ses explications et lui rappeler ses obligations", a déclaré à l'AFP un proche du ministre. Selon le site d'investigation en ligne Médiacités, le préfet de région Claude d'Harcourt a publiquement exprimé des réserves sur le projet de loi lundi soir lors de ses vœux au monde économique et aux forces vives des Pays de la Loire.

"Le projet de loi bioéthique porte une rupture anthropologique majeure", a déclaré Claude d'Harcourt cité par Médiacités. "À titre personnel, je ne suis pas sûr que cette loi favorise les repères auxquels aspirent nos concitoyens", aurait-il ajouté toujours selon le site d'investigation nantais.

Selon une source proche du dossier, le préfet a reconnu avoir tenu de tels propos lors de son entretien, mercredi matin, avec le ministre de l'Intérieur. Christophe Castaner y a vu une "faute" et a demandé au préfet d'Harcourt de réagir dans la journée, a complété cette source."

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.rtl.fr/actu/politique/pma-pour-toutes-le-prefet-des-pays-de-la-loire-convoque-par-christophe-cast>